

GLOSSAIRE

[Alix Desforges](#)

La Découverte | « [Hérodote](#) »

2020/2 N° 177-178 | pages 351 à 354

ISSN 0338-487X

ISBN 9782348060250

DOI 10.3917/her.177.0351

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-2-page-351.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Glossaire

Alix Desforges¹

5G : la 5G désigne la cinquième génération de standards dans la téléphonie mobile.

AI/IA (Intelligence artificielle) : champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines (source : FranceTerme).

ANSSI : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 (*Journal officiel* du 8 juillet 2009), sous la forme d'un service à compétence nationale. Elle relève du secrétaire général à la Défense et la Sécurité nationale, placé sous l'autorité du Premier ministre. L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'information. Elle est source de réglementation, de prévention, d'expertise et d'assistance des administrations et entreprises vitales de l'État. Elle définit, par exemple, les mesures techniques et non techniques qui garantissent un haut niveau de sécurité des systèmes d'information de l'État mais aussi ceux des opérateurs d'importance vitale, comme les opérateurs d'infrastructures de distribution d'énergie, de transport, de santé public, etc.). L'ANSSI peut également intervenir dans les crises cyber touchant l'État ou les OIV.

API : l'API (*application programming interface*) est un ensemble de fonctions qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données. Par exemple, l'API du réseau Twitter permet de communiquer des données avec des services tiers – dont des services créés pour les besoins de la recherche (dans article Douzet, Limonier, Mihoubi et René).

1. Post-doctorante GEODE, Institut français de géopolitique, université Paris 8.

Backdoor ou porte dérobée : accès caché sur un système ou sur une application.

L'objectif est de générer un comportement particulier après l'activation par une commande spécifique (Bertrand Boyer, *Cybertactique. Conduire la guerre numérique*, Paris, Nuvis, 2014, p. 244).

Big data : données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés (FranceTerme).

Bitcoin : apparue en 2009, Bitcoin est la première blockchain à avoir été créée. Elle soutient la cryptomonnaie bitcoin, toujours la plus utilisée en 2020.

Blockchain : la blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle (définition de Blockchain France).

Par extension, une blockchain constitue une base de données – ou registre – qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création. Chaque modification entraîne la création d'une version mise à jour – un nouveau bloc – reliée aux anciennes versions sans les effacer créant ainsi une chaîne de blocs. Cette base de données est distribuée : elle est partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire, ce qui permet à chacun de vérifier la validité de la chaîne.

Bot : diminutif de robot. Programme qui fonctionne comme un agent au service d'un utilisateur ou d'un autre programme afin de simuler une activité humaine (source : Union internationale des télécommunications).

Botnet : réseau de bots connectés à l'Internet qui communiquent pour exécuter certaines tâches. Le terme désigne généralement un réseau d'ordinateurs ou d'objets connectés infectés par un logiciel malveillant et contrôlés à distance par un acteur.

Clickbait ou piège à clics : contenu visant à attirer les internautes en les incitant à cliquer sur un lien. Les clickbaits peuvent viser à faire monter un contenu en audience et/ou générer des revenus en multipliant le nombre de visites.

Cloud ou cloud computing ou informatique en nuage : ensemble des matériels et des logiciels accessibles par l'Internet, qu'un prestataire met à la disposition de ses clients sous la forme de services en ligne (source : FranceTerme).

Clustering : méthode d'analyse statistique permettant d'organiser les données brutes en communautés selon une méthode d'apprentissage non supervisé, c'est-à-dire en se fondant sur la détection de similarités entre ces données, indépendamment d'une autre source d'information.

Crawler ou robot d'indexation : programme informatique conçu pour explorer les pages Web afin de collecter des données. Il est par exemple utilisé par les moteurs de recherche pour indexer des pages Web afin de les référencer.

Cryptomonnaie : monnaie numérique dont la création et la gestion reposent sur l'utilisation des techniques de l'informatique et des télécommunications, principalement la cryptographie et la blockchain (source : FranceTerme). Le bitcoin est la cryptomonnaie la plus répandue.

DaaS, IaaS, PaaS (Desktop, Infrastructure, Platform as a Service) : prestation de services qui propose à un client l'utilisation à distance d'un bureau, d'une infrastructure ou d'une plateforme comprenant du matériel et des logiciels, et dont le coût correspond à leur usage effectif (source : Union internationale des télécommunications).

Datacenter : site physique où sont regroupées des infrastructures informatiques et de télécommunication destinées à stocker, à traiter ou à distribuer des données de façon sécurisée (source : FranceTerme).

DDoS ou Attaque en déni de service : attaque informatique destinée à perturber voire rendre indisponible une ressource Web pour ses utilisateurs légitimes. Elle consiste à inonder la cible de requêtes de connexion afin de surcharger le trafic de telle sorte que le système ne soit plus capable de les gérer et se mette hors service.

Deep learning : apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données. L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique (source : FranceTerme).

FAI ou Fournisseur d'accès Internet : fournisseur de services qui offre à ses clients l'accès à l'Internet (source : FranceTerme). En France, les principaux FAI sont Orange, Bouygues Telecom, Free et SFR.

Hashtag : mot ou suite de mots sans espace commençant par le signe # (dièse), signalant un sujet d'intérêt qui est inséré dans un message par son rédacteur afin d'en faciliter le référencement. En cliquant sur un mot-dièse, le lecteur a accès à l'ensemble des messages qui le concernent. L'usage du mot-dièse est particulièrement répandu dans les réseaux sociaux fonctionnant par minimes-sages comme Twitter (source : FranceTerme).

Hub : en informatique, un hub est un dispositif informatique placé au nœud d'un réseau en étoile, qui concentre et distribue les communications de données

(source : FranceTerme). De façon générale, un hub peut être entendu comme un lieu d'interconnexion de réseaux d'informations, qu'ils soient techniques (réseaux informatiques) ou sociaux (analyse des graphes de relation).

IoT ou Internet of Things ou Internet des objets : ensemble des objets connectés ainsi que des réseaux de télécommunication et des plateformes de traitement des informations collectées qui leur sont associés. Un objet connecté est un objet qui est capable, outre sa fonction principale, d'envoyer ou de recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication. Les objets connectés relèvent par exemple des domaines du transport (véhicule connecté), de la santé (automesure connectée), de l'industrie (outillage connecté), de la domotique (compteur électrique interactif) ou encore de la vie quotidienne (montre connectée) (source : FranceTerme).

Malware (logiciel malveillant) : ensemble de programmes conçus par un acteur malveillant pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement (source : FranceTerme).

Métadonnées : données décrivant d'autres données (source : Union Internationale des télécommunications). Si on prend l'exemple d'un SMS, les métadonnées associées sont l'heure d'envoi du message, les numéros du destinataire et de l'expéditeur, le nombre de caractères du message.

Plateforme (plateforme d'intermédiation) : les grandes plateformes d'intermédiation mettent en relation des acteurs pour leur permettre d'échanger sur des marchés bifaces, ou plus généralement multifaces, en général des producteurs et des consommateurs de biens ou de services, comme des chauffeurs et des passagers par exemple.

Troll : internaute prenant part de façon provocante et polémique à une discussion sur un blog, forum de discussion ou sur les réseaux sociaux dans le but de susciter des controverses et réactions.

Virus : logiciel malveillant qui se transmet par les réseaux ou les supports d'information amovibles, s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté ou quand survient un événement donné (source : FranceTerme).